



Jour de repos temps partiel et travail?

Par **bruno59**, le **04/12/2008** à **16:29**

bonjour

je travaille a temps partiel et j'ai mon mercredi de libre depuis le début de mon contrat, la mon patron veut changer mon contrat en voulant me faire, si besoin, 1h25 de plus y compris le mercredi! je pense que c'est légal pendant les journées travaillées, mais est ce légal le mercredi?

merci d'avance